



UNSA-Infos - Numéro 457 - 10 février 2009

<http://www.unsa.org/>

Communiqué commun des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

L'intervention télévisée du Président de la République a été marquée par la force de la mobilisation du 29 janvier. Cependant les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les réponses apportées jusqu'à présent restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier et leur déclaration intersyndicale du 5 janvier.

L'annonce d'une réunion des partenaires sociaux le 18 février avec la formulation d'un certain nombre de pistes constitue un élément important.

Mais malgré un changement de ton le président de la république maintient pour l'essentiel ses orientations en matière de politique économique et sociale. Les organisations syndicales attendent de la réunion du 18 février que le gouvernement apporte des réponses concrètes et engage les discussions nécessaires à l'ensemble des revendications de la déclaration intersyndicale. Elles attendent également que le patronat prenne ses responsabilités.

C'est pourquoi les organisations syndicales estiment indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires.

Elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. Elles se retrouveront le 23 février pour évaluer les résultats de la réunion du 18 février et préciser le sens, le contenu et les modalités de cette journée sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier :

- donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique ;
- améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités dans les politiques salariales ;
- orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat ;
- préserver et améliorer les garanties collectives ;
- régler la sphère financière internationale.

Paris, le 9 février 2009

Les salariés, principales victimes de la crise

Communiqué du 3 février 2009

Comme il était prévisible, les chiffres du chômage sont en forte hausse. Avec une augmentation de plus de 11,4%, le seuil des 2 millions de demandeurs d'emploi vient d'être franchi fin décembre. Toutes les catégories sont concernées mais les plus jeunes sont les plus touchés, avec une augmentation de 19,5% sur un an.

L'intérim ne parvient plus à jouer son rôle de variable d'ajustement. Les inscriptions au chômage suite à une fin de mission d'intérim augmentent de 33,9% sur un an. L'accord sur la sécurisation des parcours professionnels devra assurer la sécurisation de ces salarié(e)s.

Le plan de relance ne sera pas suffisant face à l'ampleur de la crise. L'UNSA demande des mesures énergiques de relance orientées vers l'innovation, notamment au travers de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

L'UNSA, signataire de la plateforme commune intersyndicale, rappelle que toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties, en particulier en matière d'emploi. En outre, l'UNSA revendique la mise en œuvre de réformes porteuses de progrès social dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

Résultats d'élections professionnelles

Lors du renouvellement de la commission administrative paritaire des techniciens du ministère de l'Agriculture et de la Forêt, l'UNSA progresse de manière importante en passant de 383 voix en 2006 à 617 voix sur 3.157 suffrages exprimés, soit 19,6 %. Cette progression permet d'obtenir un second siège.

C'est avec une large majorité que les salariés de la Mutuelle des Étudiants ont renouvelé et confirmé leur confiance dans les élus UNSA, en leur permettant d'obtenir en DP et au CE, avec près de 55% des voix et 28 sièges sur 48. L'UNSA LMDE confirme sa place de première organisation syndicale de la mutuelle loin devant la CFDT (27,29% des voix). Cette élection a été marquée par un fort taux de participations (80% en moyenne).

A la banque HSBC, sur 9.161 inscrits et 5.556 exprimés, l'UNSA, avec 10,70 %, est représentative après avoir désigné un RSS, toutes les organisations syndicales sont représentatives. L'UNSA, sur le seul CE Paris, a obtenu 16,60 % des voix, ce qui en fait la 3ème organisation syndicale.

Extension du contrat de transition professionnelle

Le CTP doit prochainement être étendu à six nouveaux bassins d'emploi, ce qui portera à quinze le nombre de bassins concernés par ce dispositif.

Ce contrat concerne les salariés licenciés pour motif économique dans des entreprises de moins de 1.000. Il leur permet de conserver 80% de leur salaire brut pendant un an et de bénéficier d'une aide renforcée pour leur reclassement.

Au moment où la présidente du MEDEF, Laurence Parisot, souhaite revenir sur les procédures du licenciement pour motif économique, l'UNSA pense, au contraire, qu'il faut étendre les droits du CTP et du CRP (contrat de reclassement professionnel) aux salariés victimes directes ou indirectes des conséquences de la crise économique et sociale.

L'UNSA considère donc que ce contrat devra être étendu rapidement à d'autres régions et concerner aussi les salariés en fin d'intérim ou en fin de contrat à durée déterminée.

Réaction européenne contre la crise :

La CES appelle à des manifestations le 28 mars et le 15 mai

L'UNSA a participé le 5 février à une réunion du Comité de direction de la Confédération européenne des syndicats (CES) ouvert exceptionnellement à toutes les organisations affiliées afin de faire le point sur la crise et d'arrêter les modalités de la campagne de la CES en 2009. L'UNSA qui partage les analyses et les positions de la CES, prendra toute sa place dans la journée d'action européenne du 15 mai pour un nouveau

pacte social et enverra une délégation à la manifestation de Londres, le 28 mars, organisée juste avant le G20.

Tous les intervenants ont insisté sur la gravité de la crise financière qui n'est pas surmontée et sur ses conséquences dramatiques en matière économique et sociale. La récession est profonde, le chômage explose et le niveau de vie chute. Ainsi, le chômage pourrait atteindre l'an prochain les 10%, soit 24 millions de chômeurs dans l'Union européenne contre 18 millions en décembre 2008. Dans de nombreux pays la situation est très inquiétante (Grèce, Espagne, Pays Baltes, Islande, Bulgarie, Royaume Uni...). Les tensions sociales grandissent et des tentations protectionnistes sont observées.

Des conflits sociaux éclatent. Après la Grèce, la forte mobilisation des syndicats français, le 29 janvier, a été particulièrement remarquable dans toute l'Europe. Mais d'autres manifestations en Grande Bretagne et en Irlande voient les travailleurs du pays s'opposer aux travailleurs déplacés (Italiens, Portugais et Polonais) avec des risques de xénophobie du fait d'une législation européenne inadaptée et qu'il faut modifier en urgence.

La crise donne raison à la CES qui dénonçait le capitalisme casino. Il est important de bien repérer les causes d'un tel événement car la pertinence des réponses en dépend. La responsabilité du système financier, mais aussi de dirigeants politiques qui ont prôné des politiques d'inspiration néolibérale, est entière.

La CES a le devoir de rassembler le syndicalisme européen autour d'une analyse de la crise, de revendications et de propositions d'action communes. La CES milite pour une réponse vraiment européenne. Elle revendique un nouveau pacte social pour les travailleurs européens et un 2ème plan de relance de 2% du PIB européen. 1% serait consacré aux ressources humaines, à la protection sociale et aux besoins des citoyens européens. L'autre moitié financerait notamment de grands projets d'investissement dans les domaines des énergies propres et renouvelables, des infrastructures et réseaux européens, des matériaux du futur. Cela requiert une politique fiscale européenne harmonisée et redistributive.

Lors du prochain Comité exécutif du mois de mars devrait être adopté un texte solennel qui serait signé par tous les dirigeants syndicaux européens. La CES devrait également rendre publiques ses priorités pour renforcer l'Europe sociale dans le cadre de la préparation des élections du Parlement européen (4 au 7 juin prochain).

Elle appelle à une journée d'action européenne le 15 mai prochain pour revendiquer un nouveau pacte social : « Un New Deal Social – emplois, droits et conventions collectives ». Cette initiative se traduira par des manifestations dans plusieurs grandes villes européennes.

Une autre manifestation pour le travail décent et pour le respect du programme de Doha pour le développement est organisée par la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Confédération britannique (TUC) le 28 mars à Londres, juste avant la réunion du G20 du 2 avril.

Consultez le site « l'UNSA et l'Europe » sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

Les revendications du mouvement syndical international à Davos et à Belém

L'UNSA soutient les positions défendues par le mouvement syndical international, et tout particulièrement par la Confédération syndicale internationale (CSI), au Forum économique mondial de Davos et au Forum social mondial de Belém au Brésil.

A Davos, le mouvement syndical a délivré un message fort aux entreprises et aux gouvernements en attirant leur attention sur la « bombe sociale » à retardement que pourrait bien déclencher la hausse du chômage, les épargnes et les pensions perdues, la perte de leur maison par de nombreux petits propriétaires. Ce sont là les conséquences désastreuses de nombreuses années de déréglementation de l'économie mondiale et d'avidité des sociétés. Le monde économique et les gouvernements sont les seuls responsables de cette crise, mais ils ne pourront la résoudre sans travailler sérieusement avec les syndicats. Ces derniers plaident en faveur d'une stratégie de relance et de réformes dont la principale priorité est l'emploi durable. Ils militent pour une série de mesures visant à mettre un terme à l'effondrement de la demande mondiale et pour un cadre de nouvelles réglementations.

A Belém, le mouvement syndical a appelé à un nouveau modèle de croissance économique basé sur la redistribution, sur la protection de l'environnement et sur des relations justes entre pays riches et pays pauvres.

Le mouvement syndical prépare activement la prochaine réunion du G20 qui va se tenir à Londres le 2 avril prochain. L'UNSA y sera représentée.

L'UNSA participe à la 8^{ème} réunion régionale européenne de l'OIT

La 8^{ème} réunion régionale européenne de l'Organisation internationale du travail (OIT) ouvre ses travaux ce mardi 09 février 2009 afin d'élaborer une réponse à la crise économique et financière, qui se traduit par des suppressions d'emplois, la montée du chômage et des régressions sociales.

Les marques de la crise financière et économique sur les hommes et les femmes dans le monde du travail sont déjà visibles à travers les 51 États de la région Europe.

Une étude récente du BIT sur les « tendances mondiales de l'emploi » montre que, si la croissance ralentit davantage en 2009 et que les efforts de relance sont reportés jusqu'en 2010, la région de l'Europe du sud-est (hors UE) et de la CEI pourrait connaître une hausse du taux de chômage de 8,8% en 2008 à 9,8% en 2009. Dans l'Union européenne et les autres économies développées, le taux de chômage pourrait augmenter de 1,5%, passant de 6,4% en 2008 à 7,9% en 2009.

Les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs qui participent à cette 8^{ème} régionale de l'OIT, vont évaluer les différents plans de relance en cours d'application et débattre des politiques les plus adaptées en matière économique, sociale et d'emploi. La mise en œuvre de l'agenda de l'OIT pour le travail décent doit être un élément clé des réponses politiques.

Les délégués examineront aussi les déséquilibres mondiaux, notamment le creusement des inégalités de revenus et l'évolution du rapport salaires/profits qui sont au cœur de la situation économique actuelle. Ils examineront nombre de questions liées au travail, notamment les politiques du marché du travail et la flexicurité, le dialogue social, les stratégies pour concilier travail et vie de famille, la protection sociale, les droits fondamentaux au travail et les politiques salariales.

La réunion qui durera cinq jours constituera aussi une plateforme pour examiner le travail qu'a accompli l'OIT depuis la dernière réunion régionale qui s'était tenue il y a quatre ans à Budapest.

Dans la délégation française, au titre des représentants des travailleurs et au nom de l'UNSA, Jean Claude Tricoche participe aux travaux de cette régionale de l'OIT.

Voir, écouter les émissions de l'UNSA :

<http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA :

**UNSA-Infos
Bulletin UNSA Retraités - Infosite**

<http://www.unsa.org/?page=inscription>